

ALERTE : le gouvernement veut supprimer le paritarisme !

Le ministère de la Fonction publique a présenté vendredi 25 mai un projet pour **réduire fortement le périmètre des CAP** (commissions administratives paritaires, académiques ou nationales). **Cette attaque violente contre le paritarisme, un élément fondamental du statut général des fonctionnaires, mettrait en péril le droit de chacune et chacun à une carrière (mutations, avancement, promotions, changement de corps...) équitable et à l'abri de toute pression politique ou administrative.**

Dernier exemple en date illustrant la nécessité pour la profession de l'action des commissaires paritaires : lors des groupes de travail vœux et barèmes intra, **plus de 80% des modifications proposées**, soit environ 180 candidats, sont issues du travail des élu-es SNES-FSU (voir site <https://clermont.snes.edu>).

Le SNES-FSU Clermont, au sein de la délégation FSU, a pris l'initiative en urgence ce week-end de rédiger une **déclaration** au CTA (Comité Technique Académique) extraordinaire qui s'est réuni lundi 28 mai au rectorat : à lire ci-dessous. Un **avis** déposé par la FSU a aussi reçu le soutien des autres organisations présentes (UNSA et FO).

Déclaration FSU au CTA du 28 mai 2018 :

Un CTA extraordinaire s'est tenu lundi 28 mai au rectorat. Les représentants FSU y ont lu la déclaration suivante pour dénoncer fermement les attaques gouvernementales contre le paritarisme et les CAP.

ALERTE : le gouvernement veut supprimer le paritarisme !

Une déclaration rapide en lien direct avec l'ordre du jour de ce CTA extraordinaire. L'urgence de sa convocation vendredi, nous inquiète fortement sur le **pilotage des élections professionnelles** par le ministère. Qui pilote ? Comment un problème réglementaire aussi majeur n'a-t-il pas été anticipé ? Le ministère souhaite-t-il vraiment le bon déroulement de ces élections ?

On peut en effet en douter alors que le ministre des comptes publics a présenté aux organisations syndicales vendredi 25 mai un document de travail inacceptable sur la rénovation des CAP. **Le Gouvernement entend donc vider le paritarisme de sa substance et priver les fonctionnaires de leur droit à participation pourtant constitutif du Statut de la Fonction Publique.** Il ne s'agit pas de rénover le dialogue social mais de le rendre impossible, il ne s'agit pas de mieux accompagner les agents dans leur carrière, mais de les soumettre aux injonctions managériales, de casser tous les cadres collectifs et les coopérations qui sont pourtant des gages de l'efficacité des Services Publics. Il ne s'agit pas de mieux rémunérer les fonctionnaires, mais de s'attaquer au pouvoir d'achat de la plupart d'entre eux. Tout le monde ici autour de cette table peut se féliciter du fonctionnement du paritarisme né après-Guerre et rénové en 1982, les personnels aussi, et surtout eux.

Cela constitue donc une énième provocation à l'encontre des fonctionnaires à laquelle la FSU s'opposera résolument.

Nous tenons enfin à signifier notre opposition à la décision de réduire le nombre de sièges dans la CAPA des CPE, des PSY-EN ou des infirmier-e-s. Réduire à 4 le nombre d'élus en CAPA des CPE, contre 7 précédemment, conduira à des difficultés de représentation des personnels. Les logiques développées plus haut se mettent donc déjà en œuvre dans ces corps. Compte tenu du faible nombre de CPE ou de PSY-EN à la classe exceptionnelle dans l'académie, l'obligation de présenter des agents dans ce grade est par ailleurs ridicule, à moins d'y voir la volonté de réduire encore la représentation des personnels. C'est inacceptable !

Renouvelez votre confiance aux élu-es SNES en votant pour les listes présentées par le SNES et par la FSU lors des élections professionnelles de décembre 2018 !



Le SNES, pour agir ensemble